



## Étanchéité terrasse privative

Par **oreille**, le **07/01/2019** à **18:32**

Bonjour ,

ma terrasse privative a causé des infiltrations chez le voisin, je dois refaire ma terrasse. Est-ce que l'étanchéité est à ma charge . Nous sommes une copropriété

Je vous remercie

Par **nat33**, le **07/01/2019** à **23:20**

Je connais ce problème l'ayant moi-même dans ma copropriété. Il faudrait savoir si votre terrasse est recouverte d'une bâche butyle et de plots soutenant des dalles. Si c'est le cas il appartient à la copropriété de prendre en charge l'étanchéité à moins qu'ils ne puissent prouver que vous avez un défaut d'entretien de cette bâche étanche. Les dalles vous appartiennent en revanche la bâche est partie commune.